Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales

UE 03

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine MEYFROID

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	TOU11PACN
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO11PACN Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales	26	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. est conscient de - et agit conformément – aux exigences éthiques d'un tourisme qui intègre les enjeux contemporains d'une exploitation responsable des ressources naturelles et patrimoniales, de l'ouverture au monde
- **RE04.2** ARES. 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission

Autres connaissances ou compétences prérequises

Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales

Connaissances et compétences considérées comme acquises au terme des études secondaires.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales

Objectifs

L'UE vise à doter l'étudiant de notions fondamentales en histoire, en histoire de l'art et de l'architecture à partir de l'analyse de monuments, de sites et d'œuvres appartenant au patrimoine artistique et culturel, et à le familiariser simultanément avec le vocabulaire spécifique et les enjeux contemporains. L'étudiant découvre les principales ressources pour se documenter et porte un regard critique sur les guides de voyage.

Contenu

Le cours est subdivisé en chapitres organisés chronologiquement et contenant des études de cas autour de sites historiques, d'œuvres ou de monuments majeurs. Chacun d'eux permet à la fois de présenter des notions fondamentales d'histoire et d'histoire de l'art, et d'évoquer un (ou plusieurs) enjeux de la valorisation touristique d'un objet patrimonial.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales

Cours magistraux illustrés à l'aide de supports audio-visuels ; visites de sites, d'expositions ou de musées si le contexte le permet.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales

À l'issue du cours de Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales, l'étudiant est capable :

- de définir la notion de patrimoine et de faire état de la diversité des objets qu'il recouvre ;
- de caractériser les principaux mouvements artistiques et culturels ;
- d'analyser et de contextualiser des monuments, sites et œuvres majeurs appartenant au patrimoine artistique et culturel vus au cours ou similaires ;
- de développer une réflexion critique au sujet de la valorisation touristique des monuments, sites et œuvres majeurs du patrimoine.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales : Notes de cours et présentations « PowerPoint » du cours (publiés sur le campus numérique au fil du quadrimestre).	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Patrimoine artistique et culturel : notions fondamentales : Ouvrages introductifs (lecture conseillée) : J.-P. BABELON et A. CHASTEL, La notion de patrimoine, Liana Levi, Paris, 1994. D'autres références seront fournies au cours.	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
La durée de l'examen est donnée à titre indicatif.			
Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
La durée de l'examen est donnée à titre indicatif.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
La durée de l'examen est donnée à titre indicatif.			